

Assises Transfrontalières

*Une rencontre participative pour notre avenir,
sur le Territoire Franco-Valdo-Genevois*

Table des matières

Projets d'agglomération et résultats

Objectifs tenus ?

Page 2



Fiscalité

Des incohérences néfastes

Page 3

Logement

Où et comment ?

Page 4

Mobilité

Quelles solutions ?

Page 5



Climat et énergie

Faire face aux enjeux de demain ?

Page 6



Agriculture

Où et comment ?

Page 7

Santé -Social

Prévenir ou guérir ?

Page 8

Gouvernance

Des structures transfrontalières à investir, démocratiser et revitaliser

Mieux la comprendre

Page 9

Synthèses de la rencontre de l'automne 2012

Le collectif des assises

Un chemin vers le bien vivre ?

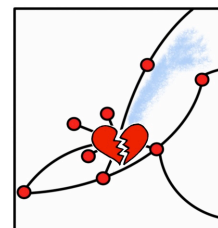
Page 10



Pour aller plus loin

Les liens

Page 11



Enjeux «Locaux» dans un Contexte «Global»

Ce document retranscrit le travail collectif qui a été fait pendant les Assises Transfrontalières du 1er décembre 2012 à Saint Julien en Genevois. Il reflète la diversité des propositions qui ont été exprimées dans les ateliers.



Une croissance non soutenable

Logements inabordable et de plus en plus éloignés des lieux de travail, mobilité sans cesse plus forte, qualité de l'air de plus en plus dangereuse pour la santé.

Fuite en avant d'une économie basée sur la finance et le trading, laissant de côté les chômeurs locaux et négligeant les besoins de la région.

Autant en France qu'en Suisse, une société à deux vitesses se développe, prétexte à des manipulations populistes.

Les actions du Grand Genève ne suivent pas les beaux discours

Les objectifs du projet d'agglomération sont intéressants mais ne sont pas forcément mis en pratique ou pas à la bonne vitesse.

Une croissance infinie dans un monde fini est physiquement impossible...

A. Einstein



Problèmes sur le vaisseau Terre

Comment maîtriser la croissance et réorienter l'économie vers les besoins de la population : logements abordables, transports publics, agriculture de proximité, etc. ; ainsi que vers la transition énergétique imposée par le changement climatique, la raréfaction du pétrole et la sortie du nucléaire?

Une réflexion continue

Depuis trois ans un collectif d'associations et individus de toute la région aborde ces questions, en organisant des Assises Transfrontalières, en intervenant par rapport aux projets officiels et en mettant en avant les éléments d'alternatives existants.

*Ici et ensemble,
nous pouvons construire
une vision d'avenir positive*

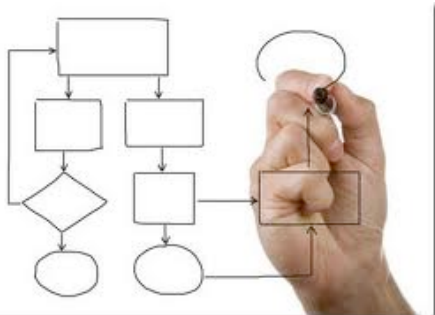
Objectifs tenus ?

Un problème transversal...

La construction de la région du Grand Genève devrait se faire par étapes jusqu'en 2030. La première phase couvrait la période 2007-2012. Elle définissait des objectifs dont seuls quelques-uns étaient chiffrés. Or, pendant cette période l'agglomération s'est souvent développée sans s'y référer. En 2012 plusieurs de ces objectifs étaient loin d'être atteints, notamment dans le domaine du logement et de la mobilité.

En juin 2012, le projet d'agglomération est entré dans sa deuxième phase (PA2 2012-2017) sous le nom de « Grand Genève ». Sans dispositions nouvelles, il est à craindre que cette seconde phase connaisse les mêmes dérives que la première, avec des objectifs qui ne seront pas tenus.

De bons outils de suivi pour garder le cap



Nous avons besoin de quelques indicateurs de progrès mesurables avec l'indication de l'objectif visé pour chaque période. Ainsi, la société civile pourra suivre l'évolution de la situation et au besoin exiger que les autorités rectifient le tir.

Un tableau de bord pour maîtriser l'avenir du Grand Genève

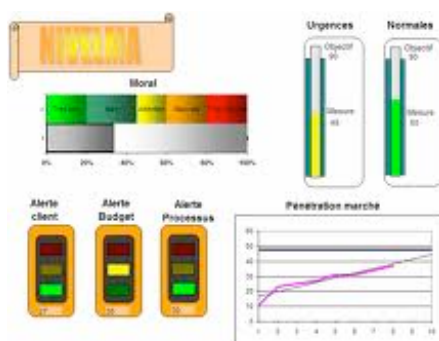
Un consensus important s'est dégagé lors des Assises sur l'urgence de mettre en œuvre ce « tableau de bord » permettant de suivre le développement réel du territoire en fonction de ses objectifs à 2030 et de ses objectifs intermédiaires.

Ce tableau de bord, synthétisera les données recueillies pour une dizaine d'indicateurs. Il sera mis à jour en continu pour certains indicateurs et une fois par an pour les autres.

Chaque indicateur portera sur une année de référence et sera décliné en quatre sous-ensembles :

- Total du Grand Genève
- Sous ensemble Canton de Genève
- Sous ensemble District de Nyon
- Sous ensemble Genevois français.

Cet outil permettra à l'ensemble de la société civile de suivre l'évolution de la région et participer à sa construction en étant clairement informée.



Une agence climat, énergie, déplacement

L'atelier énergie a aussi proposé la mise en place d'une agence régionale transfrontalière « Climat, Energie, Déplacement » qui réunisse des représentants de l'administration, de la société civile et des professionnels des milieux concernés.

Cet atelier a aussi proposé la création d'un pôle de formation local qui assure de la sensibilisation et des formations pour les élus, les techniciens, les professionnels, la société civile et les individus par rapport aux enjeux climatiques

Des indicateurs pertinents

Un tableau de bord regroupe un certain nombre d'indicateurs pertinents pour caractériser l'évolution du territoire.

Parmi les indicateurs visant un développement soutenable pourraient figurer :

- La qualité de l'air
- La consommation énergétique
- Le % d'énergie renouvelable locale
- Le % de bâtiments bioclimatiques
- Le % de recours à la mobilité douce
- Les distances parcourues
- L'évolution des surfaces agricoles
- Le degré de souveraineté alimentaire
- La localisation et le nombre de logements neufs
- La localisation et le nombre de nouveaux emplois
- L'empreinte écologique
- Le niveau de participation citoyenne

Certaines de ces données sont fournies par l'Observatoire Statistique Transfrontalier mais sont difficilement accessibles pour les citoyens.

Les indicateurs pour lesquels on constatera une dérive significative par rapport à l'objectif à atteindre, feront l'objet de mesures correctives.

Fiscalité

Des incohérences néfastes...

Incohérences de la fiscalité des entreprises

Sur le Canton de Genève, la fiscalité des entreprises en matière d'impôts sur les bénéfices peut se résumer à deux possibilités :

- Pour les entreprises ayant l'essentiel de leur activité en Suisse, l'impôt est de 24,2%.
- Pour les sociétés étrangères bénéficiant d'un statut fiscal privilégié, le taux d'imposition est de 11,6%

En France, le taux d'imposition est unique: il s'élève à 33,33%

Ces écarts entraînent une concurrence déloyale et une surchauffe de l'économie genevoise (problèmes de logement, mobilité, etc.). La moyenne européenne est de l'ordre de 22%. L'Union Européenne met en demeure la Confédération Helvétique de supprimer ce système de privilège fiscal en matière d'imposition des entreprises. avant juin 2013, mais la réaction des autorités genevoises est de proposer un taux unique de... 13% seulement !

Incohérences de la fiscalité des personnes physiques

En matière d'imposition sur le revenu des personnes physiques, la règle retenue au niveau européen est : «Tout salarié est soumis à l'impôt sur ses revenus sur son lieu d'habitation». Exception : sur Genève, tout salarié n'habitant pas la Suisse est soumis au prélèvement à la source, comme d'ailleurs tout étranger habitant en Suisse n'ayant pas de permis C. Pour un impôt sur le revenu de 13%, 9% restent à Genève et 4% sont versés au Genevois Français. Mais, dans le canton de Vaud, seulement 4,5% revient à la Suisse, contre 11,5% à la France. Pourquoi les charges occasionnées par un frontalier seraient-elles deux fois plus élevées sur Genève que sur Nyon ?

Vers une harmonisation des fiscalités sur les bénéfices des personnes morales



Une fiscalité équitable et solidaire, comme un développement rationnel et durable du territoire exige une harmonisation progressive des fiscalités actuellement fort différentes au sein de la région du Grand Genève.

Par conséquent, l'évolution de la fiscalité des entreprises doit rapprocher le taux d'imposition des entreprises à statut fiscal privilégié du taux actuel des entreprises exerçant en Suisse et non l'inverse, d'autant plus que la région souffre d'une croissance excessive.

Dans ces conditions, certaines menaceraient de s'installer ailleurs, mais en réalité personne ne sait à partir de quel valeur le taux deviendrait dissuasif. Genève a bien d'autres atouts que celui de la fiscalité.

Par conséquent, nous proposons :

- Que les autorités genevoises s'engagent à augmenter progressivement l'imposition de ces sociétés. La recherche de ce nouvel équilibre doit se combiner avec des propositions de développement économique alternatif, par exemple dans la rénovation écologique des bâtiments.

- Qu'une étude indépendante soit menée pour évaluer l'impact économique et social qu'aurait sur l'ensemble du Grand Genève l'harmonisation à la baisse de l'impôt sur les sociétés que proposent les autorités genevoises.

- Que dans l'immédiat, les élus français prennent position contre la proposition actuelle du Conseil d'Etat genevois (homogénéiser le taux d'imposition à 13%) qui va à l'encontre des ambitions affichées du Grand Genève.

Plus d'équité pour l'utilisation de l'impôt à la source

L'impôt sur le revenu des salariés frontaliers est prélevé à la source par leurs employeurs genevois. La répartition de cette ressource est régie par la Convention de 1973, passée entre la Confédération Helvétique et l'Etat Français.

Afin d'envisager une répartition plus équitable de cet impôt sur le territoire du Grand Genève, nous demandons une évaluation des coûts occasionnés par les frontaliers respectivement à Genève et dans le Genevois français.

Extrait de l'éditorial du 17 mars 2012 de la Tribune de Genève

« Financièrement, ce ne sont pas elles (les communes françaises) mais bien Genève qui tire le plus grand avantage des frontaliers par la grâce de l'impôt à la source, système quasi unique en Europe. Le canton conserve deux tiers de l'impôt perçu sur le revenu du frontalier (un tiers est rétrocédé) alors que les charges qu'il implique ne s'élèvent qu'à un quart de celles engendrées par un résident genevois. Le calcul est vite fait. Et il convient d'en rappeler l'équation quand la crise fait germer les idées simplistes »

Logement

Ou et comment ?

Le territoire est un bien commun. Le logement est un droit. Le manque de logements n'est pas une fatalité.

De part et d'autre de la frontière les constructions se font à l'encontre des objectifs du projet d'agglomération, avec un excès de construction en France et pas assez en Suisse.

Privilégier un habitat collectif de qualité



Nous souhaitons la multiplication de logements collectifs, notamment des coopératives participatives et des logements sociaux, ainsi que la réduction progressive de l'habitat individuel de type villas.

La qualité des logements signifie :

- Une utilisation intelligente de l'espace
- Des espaces publics favorisant la rencontre et le lien social.
- Des services de proximité publics et privés notamment des transports publics.
- Des bâtiments économes en énergie.

Répondre au déséquilibre logements-emplois

Nous souhaitons défendre le principe d'un équilibre entre emplois et logement au niveau du quartier ou de la commune afin de favoriser la vie sociale et les circuits courts entre le travail et le domicile.

Les municipalités doivent pouvoir compter sur une fiscalité qui favorise cette mixité logement-emploi.



Répondre à l'urgence sociale et à l'explosion des prix



Les collectivités publiques ne doivent pas céder leurs biens fonciers. Au contraire, elles doivent avoir une politique active d'acquisition. Cela leur permettrait de faciliter la construction de logement sociaux et coopératifs abordables.

La réquisition des logements inoccupés et la taxation progressive de ceux qui restent longtemps vides doivent être envisagés. Le contrôle des loyers et le blocage des loyers à la relocation doivent être renforcés.

Coordonnons nos actions

Il faut encourager les échanges de connaissances concernant les outils juridiques et les expériences positives de part et d'autre de la frontière; en particulier l'utilisation des E.P.F. (Etablissement Public Foncier Local) dans l'Ain et la Haute-Savoie ou l'expérience des coopératives d'habitation et des associations de défenses de locataires (Asloca) à Genève et Vaud.

Nous soutenons les luttes urbaines et rurales qui contribuent à construire le territoire. Celle-ci doivent être complémentaires et non s'opposer les unes aux autres.

Nos points clés

Il est donc nécessaire de lutter

- *Contre l'étalement urbain, dévoreur de territoire et ses conséquences négatives sur la mobilité et l'agriculture.*
- *Contre le déséquilibre entre logements et emplois.*
- *Contre la spéculation immobilière et l'explosion des prix des logements.*



Mobilité

Quelles solutions ?

Oui aux transports publics mais gare à «l'effet rebond»

Le simple développement des transports publics, en fluidifiant à nouveau la circulation peut paradoxalement inciter à de nouveaux usages de la voiture, ou à vivre encore plus loin de son travail, si des mesures destinées à décourager la mobilité motorisée (voies réservées, par ex.) ne sont pas prises en parallèle. C'est « l'effet rebond », bien connu des urbanistes.

Or, on constate actuellement plus de 550 000 déplacements quotidiens depuis et vers le canton de Genève ; dont plus de 90 000 déplacements supplémentaires depuis 2002. Dans la région du Grand Genève, la distance moyenne parcourue du domicile au travail augmente chaque année. Etant donné que ces tendances ne s'inversent pas, on peut se questionner: est-ce que le développement d'infrastructures de transports collectifs résout ou renforce le problème ?

Même l'augmentation de la part relative des transports publics prévue ne serait pas en mesure d'éviter l'augmentation globale des transports motorisés individuels; cela permettrait seulement d'étaler la saturation sur plus de temps et d'espace. Cela nous éloigne donc des objectifs nécessaires de réduction de la pollution de l'air et de nos émissions de CO2 !

Or, nos autorités ne prennent pas la mesure du problème de l'effet rebond. Au contraire, elles prévoient en parallèle transports publics et ouvrages tels que l'élargissement de l'autoroute, la traversée de la rade, la route à quatre voies en Chablais, le contournement d'Annemasse, etc. !

Limiter les besoins en déplacement



En parallèle à la mise en place des infrastructures à mettre en place pour améliorer la mobilité, l'atelier mobilité revendique une politique de limitation des besoins en déplacements dans l'agglomération transfrontalière.

L'aménagement du territoire doit favoriser la multi-fonctionnalité des lieux, avec en priorité le rapprochement domicile-travail, mais également les loisirs, l'accès aux commerces de proximité et aux services publics.

Il faut privilégier un zonage du territoire qui permet cette multi-fonctionnalité plutôt que de l'entraver.

Passer à la mobilité douce



Nous refusons la chimère de l'augmentation parallèle et harmonieuse des transports publics et des transports individuels motorisés.

Il faut au contraire une diminution progressive de la mobilité privée motorisée au profit des transports publics et de la mobilité douce.

Afin d'éviter des mesures antisociales, nous demandons que les mesures coercitives qui s'imposeront inéluctablement pour répondre aux objectifs fixés sur le climat, la pollution et l'encombrement (péage urbain, plaques alternées, hausse du diesel, taxe kérosène pour les avions...) ne soient pas

mises en place du jour au lendemain, mais au contraire servent d'horizon pour une transition régionale harmonieuse. Par exemple, si l'on sait d'avance que le diesel sera pénalisé dans cinq ans, cela laisse le temps de changer et de choisir une voiture au gaz naturel, un vélo assisté électriquement...

Nous demandons des mesures restrictives concernant l'aviation privée de luxe qui se propage actuellement au détriment du plus grand nombre: jets privés (un tiers des vols à Cointrin !), hélicoptères de tourisme...

Inciter au changement



Nous demandons des mesures fiscales renversant la tendance actuelle à devoir se loger toujours plus loin de son travail pour raisons économiques, ceci en particulier par une hausse de l'imposition des entreprises transnationales à Genève.

Climat & Energie

Faire face aux enjeux de demain ?

L'impact de notre mode de vie sur le climat est principalement lié à des gaspillages énergétiques. La situation est plus que préoccupante et il est temps d'agir concrètement. Les principaux gaspillages se situent sur les techniques de productions d'énergie, leur transport, le chauffage des bâtiments, la mobilité des personnes et des biens de consommation et enfin sur l'agriculture. Les associations Noé 21, Negawatt et Solagro nous fournissent un large éventails des actions qui permettent d'agir de manière responsable et durable.

Un programme massif de rénovation énergétique des bâtiments

Nous souhaitons la mise en place d'un programme massif pour rendre les bâtiments énergétiquement efficaces et utilisant les énergies les plus appropriées.

Ce programme doit avoir des objectifs à 2050, déterminant des objectifs à 2020 et annuels (par exemple la rénovation de 10.000 logements par an). Il doit partir des bâtiments les moins bien isolés. Les rénovations doivent être les plus complètes possible pour éviter d'avoir à y revenir. La recherche et la mise en place de solutions de financement pour soutenir ce programme doit être soutenu activement.

Des normes strictes pour les bâtiments

Nous préconisons la mise en place de normes de rénovation strictes et évolutives. Les bâtiments neufs doivent être de très hautes performances énergétiques, avec un bilan neutre ou positif.

Une diminution de la mobilité individuelle motorisée

Nous souhaitons le transfert progressif de la mobilité à fort impact climatique vers les transports en commun et la mobilité douce.

Une exploitation optimisée des ressources de flux locales



L'objectif doit être un Grand Genève alimenté à 100% en énergie d'origine renouvelable, exploitant au mieux nos ressources dites «de flux» locales et utilisant la meilleure énergie pour chaque fonction (chaleur, mobilité, électricité spécifique). En bref nous souhaitons la meilleure intégration possible des principes du scénario «Négawatt», du scénario « Société à 2000 watts sans nucléaire » et du scénario « Facteur 4 ».

Nous souhaitons la mise en place de réseaux de chaleur dans les zones à forte densité d'habitation.

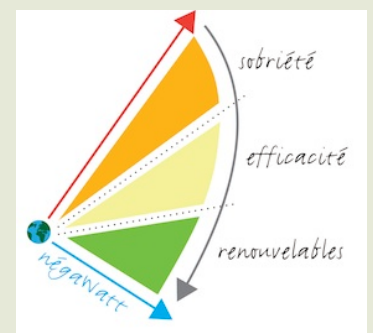
Les objectifs énergétiques doivent être chiffrés et des objectifs intermédiaires doivent également être définis. Un plan technique et financier pour leur réalisation doit être élaboré rapidement.

Inciter au changement



Les recommandations et informations doivent être accompagnées par une fiscalité incitative: par exemple, une tarification progressive du prix de l'énergie et une taxe sur l'électricité fossile ou nucléaire.

Les clés d'un avenir énergétique soutenable



Commençons par remettre la question énergétique dans le bon sens en partant des usages et non des ressources.

Nous avons besoin de nous chauffer, de nous éclairer ou de nous déplacer et non d'uranium de pétrole ou de bois.

Satisfaire, par des moyens soutenable, nos besoins de services énergétiques en utilisant la bonne énergie pour la bonne fonction, en agissant sur trois niveaux:

La sobriété, consiste à d'abord interroger nos besoins puis agir à travers les comportements individuels et l'organisation collective sur nos différents usages de l'énergie, pour privilégier les plus utiles, restreindre les plus extravagants et supprimer les plus nuisibles.

L'efficacité, consiste à agir, sur la quantité d'énergie nécessaire pour satisfaire un service énergétique donné, essentiellement par des choix techniques en remontant de l'utilisation jusqu'à la production.

Le recours aux énergies renouvelables, permet d'augmenter la part de services énergétiques satisfaite par les énergies les moins polluantes et les plus soutenables.

Agriculture

Ou et comment ?

La croissance du nombre d'habitants sur le territoire du Grand Genève (+ 13 % entre 1999 et 2006, + 7 % en moyenne sur Rhône-Alpes), la croissance des infrastructures liées et le modèle de développement ont de fortes incidences sur l'agriculture et le foncier agricole. Le territoire ne peut couvrir les besoins alimentaires que d'un tiers de sa population (tous produits agricoles confondus)...

Des outils pour une politique foncière et alimentaire durables



Nous souhaitons la mise en place d'outils pour chiffrer la situation actuelle et améliorer la protection du foncier, la souveraineté alimentaire et la valorisation des activités agricoles sur le territoire:

- Une analyse des besoins, en terme d'alimentation locale et de qualité, mais aussi de toute construction, infrastructure et activité entraînant la consommation des terres agricoles.
- Une évaluation chiffrée des pertes d'autonomie alimentaire liée à la disparition des terres; et des pertes de rendement liées aux conséquences de l'urbanisation et de la mobilité. Il s'agit notamment de l'augmentation de la température à Genève, qui est estimée à plus du double de celle au niveau mondial.
- Un outil de suivi permettant de vérifier si les objectifs visés à moyen terme sont réalisés et, le cas échéant, de les réévaluer régulièrement.
- Une harmonisation de la planification des deux côtés de la frontière évitant des déclassements massifs.

- Une taxation de la plus-value sur les terrains agricoles déclassés au profit de l'agriculture.
- Des négociations intercommunales pour lutter contre la pression sur les terres agricoles liée à la création de zones industrielles et d'activités.

Modèle agricole et implication citoyenne

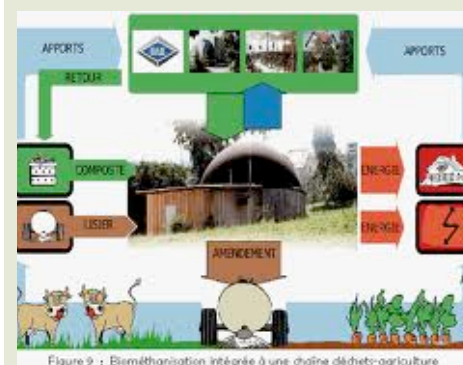


Nous souhaitons la mise en place d'outils d'appui à une politique agricole durable, nourricière, respectueuse de l'environnement et des producteurs et impliquant citoyens et consommateurs par :

- Une prise de conscience de la valeur des terres agricoles : valeur d'usage, biens communs d'utilité publique, irréversibilité de leur destruction...
- La reconnaissance et un appui au développement de l'agriculture paysanne, pour viser l'autonomie alimentaire.
- Une labellisation transfrontalière correspondant au modèle agricole que nous soutenons.

- Une reconnaissance et une facilitation du statut de propriété collective agricole.
- Une reconnaissance concrète des collectifs citoyens : financements, aides à l'installation, soutien aux circuits courts...
- La mise en place d'une monnaie complémentaire transfrontalière pour favoriser les échanges de produits agricoles en Suisse et en France.

L'agriculture comme moyen de production d'énergie et de matériaux



Nous souhaitons la valorisation d'un maximum de déchets verts agricoles et individuels, en priorité par compostage (engrais sans intrant chimique).

La production d'énergie est aussi souhaitable mais aux conditions suivantes:

- Pas de biomasse comme énergie primaire
- Pas au détriment de la production agricole alimentaire
- Pas au détriment de la production d'engrais sans entrant chimique

Santé-Social

Prévenir ou guérir ?

La précarité et l'exclusion augmentent de part et d'autre de la frontière, dans des domaines aussi divers que la santé, l'éducation, l'emploi...

Le sujet est délicat: par exemple, comment différencier dans les faits flexibilité et précarité au travail ?

Soutenir l'essor d'une économie sociale et solidaire



L'ESS (économie sociale et solidaire) tend à prendre une dimension transfrontalière et ce type d'économie présente beaucoup d'avantages. Elle favorise l'accès à des produits ou service locaux éco-responsable. C'est un domaine économique à grand potentiel d'innovation.

Une expérience menée à Toulouse montre que l'ESS est renforcée par la création d'une monnaie locale. L'argent déposé en garantie de cette monnaie est placé dans des banques éthiques, qui l'utilisent pour investir dans des projets locaux, ce qui stimule les entreprises adoptant cette vision. La conversion progressive vers ce type d'économie favorise les résultats en matière de développement durable.

Les allocations sociales, les micros crédits ou le revenu de base inconditionnel fonctionnent très bien en monnaie locale. Cela permet à des personnes à faible revenu de profiter de produits locaux de qualités ainsi que de devenir des acteurs privilégiés du développement durable.



Préserver la santé



Nous oublions trop souvent qu'il vaut mieux prévenir que guérir, investir sur ce principe permettrait de grandes économies. La promotion de la santé doit se faire dès l'école.

Il faudrait une meilleure qualité de l'air, des aliments sains, de saison et un régime moins carné, des efforts physiques doux mais quotidiens (marche, vélo...)

Les médecines douces et alternatives, qui ont largement prouvé leur utilité dans le système médical (Les HUG appellent eux-même des coupeurs de feu), devraient être mieux reconnues.

Le système médical du Grand Genève doit devenir transfrontalier afin d'éviter les longs déplacements inutiles. Le soin à domicile est aussi à soutenir.

Qualifier et re-qualifier



Les objectifs du développement durable impliquent de nouvelles qualifications dont nous avons un besoin urgent: dans la construction et la rénovation bioclimatique des bâtiments, dans la permaculture et le maraichage, dans la production d'énergie de flux, dans les filières de matériaux naturels, dans la réparation et le recyclage, dans la gestion de projet collaboratif et participatif, dans les soins aux personnes... Nous souhaitons un appui au développement de ces filières.

Les formations et les re-qualifications doivent être encouragés via des chèques emploi, la cité des métiers et la validation des acquis d'expérience. Celles-ci doivent être reconnues de part et d'autre de la frontière.

L'essor de la solidarité non ou peu économique

Les systèmes de dons font leur apparition avec par exemple les Incroyables Comestibles, des légumes plantés dans des espaces collectifs qui sont en libre service et gratuits...

Des systèmes non monétaires se déploient. Qu'ils s'appellent SEL (systèmes d'échanges locaux) ou JEU (Jardin d'échange universel), leurs participants s'échangent des heures de services rendus. On y pratique parfois des échanges de biens.

Les systèmes de Co, avec le co-habitat, la co-location, le co-voiturage, le co-achat, le co-working...

Gouvernance

Des structures transfrontalières à investir, démocratiser et revitaliser

Actuellement, la structure transfrontalière officielle en place est le CRFG ou Comité Régional franco-genevois. Fondé il y a 30 ans, cet organisme est validé par les gouvernements suisse et français, mais – compte tenu des différences de législation entre la Suisse et la France - sa structure juridique ne lui donne pas le pouvoir d'agir de part et d'autre de la frontière. Organisé en plusieurs commissions thématiques dans lesquelles la participation de la société civile est très limitée, le CRFG conduit différents projets, dont le Projet d'Agglo, pour l'exécution duquel il s'est doté – en juin 2012 - d'une structure juridique intermédiaire nommée GLCT (Groupement local de coopération transfrontalière) qui lui permet d'agir.

Pour répondre aux exigences « participatives » de la Confédération, le CRFG a créé par ailleurs deux instances de consultation pour le Projet d'agglomération : l'une des élus, à savoir l'Assemblée transfrontalière des élus qui se réunit une fois par an, et l'autre de la société civile à savoir le Forum d'agglomération, en voie de constitution début 2013.

Démocratie participative à tous les niveaux

Il serait utile de réformer le CRFG, revitaliser ses différents organes, rétablir la transparence de son fonctionnement et l'ouvrir à la démocratie participative. Le Forum de la société civile (dont les membres sont choisis par les copilotes du Grand Genève !) fonctionne sous l'autorité du GLCT, et n'aura pas d'incidence sur ce qui se passe au CRFG.

Par ailleurs, pourquoi ne pas instituer un conseil commun réunissant les élus et la société civile ? Cette structure pourrait adopter un modèle de fonctionnement innovant.

De plus, pour que la participation soit réelle, la population doit être bien informée : la rédaction d'un Guide du citoyen transfrontalier franco-valdo-genevois, qui explique les structures de gouvernance existantes et leur fonctionnement, serait à cet effet un outil indispensable.

Un observatoire pour suivre la marche des travaux

L'atelier gouvernance a aussi souhaité la mise en place d'un observatoire tenu par le CRFG et le GLCT afin de garantir la transparence des débats à tous les

niveaux et stimuler l'implication citoyenne. Il est donc nécessaire d'établir non seulement une série d'indicateurs précis des résultats attendus du projet d'agglomération mais également un observatoire des décisions et de leur impact territorial, économique et social. Les données devraient provenir d'instances plurielles de manière à donner une vision multidimensionnelle de la réalité de la région.

Un suivi citoyen

Pour suivre de près l'action du GLCT, il faudra que des citoyens motivés se mobilisent sur leurs lieux de vie et/ou de travail: le suivi se ferait selon deux axes : l'un territorial (PACA & Quartiers) et l'autre thématique (Les 7 commissions thématiques du CRFG + une commission dédiée à la Gouvernance).

PA : Projet d'agglomération

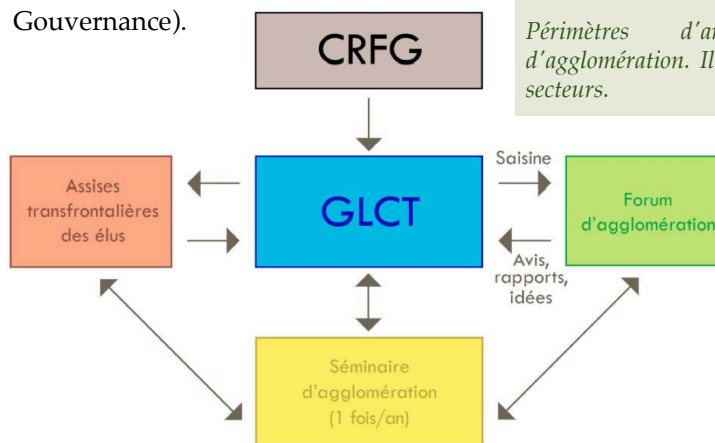
Désormais sous le nom de Grand Genève, le projet d'agglomération franco-valdo-genevois est aujourd'hui co-piloté par huit instances, réunies dans le GLCT : La République et canton de Genève ; - La Ville de Genève ; - Le Canton de Vaud ; - Le Conseil régional du district de Nyon ; - La Région Rhône-Alpes ; - Les Conseils généraux de l'Ain et de la Haute-Savoie ; - L'ARC Syndicat mixte du Genevois français. La Confédération suisse et la République française en sont membres associés.

ARC

Association régionale de Coopération du Genevois, regroupe des communautés de communes françaises qui sont dans le périmètre de l'agglomération. C'est un acteur de poids qui partage la présidence du GLCT avec les Conseils d'Etat de Genève et du canton de Vaud.

PACA

Périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération. Il y en a 11, regroupés en 4 secteurs.



Le collectif des Assises

Un chemin vers le bien vivre ?

Comment orienter nos modes de vie pour vivre bien et de manière soutenable pour la planète ? Diminuer la consommation énergétique ? Construire des logements bioclimatiques dans des quartiers agréables ? Réduire les mobilités les plus polluantes ? Favoriser une agriculture durable de proximité ? Soutenir une économie locale au service de la population et préparant le paysage de l'emploi pour les générations futures ?

Le Collectif des Assises Transfrontalières

Le collectif des Assises Transfrontalières veut participer aux changements nécessaires en invitant tous les habitants de la région à participer à ces réflexions et à apporter leur contribution vers un monde plus soutenable.

Ces débats servent aussi à préparer nos futurs représentant(e)s aux nouvelles formes de gouvernance qui se mettent en place, notamment le Forum d'Agglomération.

Cette année, des ateliers de travail spécifiques (énergie, habitat, mobilité, agriculture, social, fiscalité...) ont permis d'approfondir nos réflexions de 2011 pour en dégager des revendications prioritaires.

D'autre part l'accès au collectif est largement ouvert à ceux qui souhaitent s'impliquer de manière régulière. En interne, nous expérimentons une gouvernance qui respecte le plus possible la diversité des participants.

*Un des ateliers du 1er décembre 2012 à
Saint Julien en Genevois*



Une région un projet d'agglomération...

A travers le Projet d'Agglomération, autrement nommé le Grand Genève, nos élus tentent à leur manière de construire notre avenir.

Invitons nous à ce jeu et aidons-les à prendre les bonnes décisions. Rêvons ensemble d'une région où il fait bon vivre. Construisons-la ensemble, pour nous, pour nos enfants et les générations futures.



Une source d'inspiration

eco-pratique.org

Une vision de Ferney-Voltaire en 2032

La première chose que vous remarquez lorsque vous entrez dans Ferney-Voltaire est la couleur verte. Tout espace qui s'y prête semble être couvert de fleurs, fruits et légumes.

Vous remarquez la merveilleuse atmosphère tranquille. Le centre-ville n'est pas entièrement interdit aux voitures. La plupart des gens qui ont une voiture ne s'en servent pas pour circuler en ville.

Il y a toutes sortes de vélos - avec ou sans remorque pour les marchandises et les enfants. Les vélos taxis procurent des emplois locaux et permettent à chacun de se déplacer en ville. Les pistes cyclables s'étendent sur l'ensemble de la commune.

Les logements sont isolés par l'extérieur et par un triple vitrage. La plupart des toits sont équipés de panneaux solaires. Les nouveaux logements sont à énergie positive, générant plus d'énergie qu'ils n'en consomment, et sont conçus pour n'avoir aucun impact sur les espaces cultivables.

Le "shopping" est désormais basé sur l'économie locale. Tous les commerces et artisans locaux acceptent la monnaie locale.

Des systèmes de voitures partagées, des arcades de location d'outils ont vu le jour, la boucherie, la fromagerie et les boulangeries prospèrent grâce aux produits locaux qu'ils vendent. Le marché du samedi est maintenant 100% bio et 95% local.

La vie associative locale est en plein essor...

Pour aller plus loin

Les liens

La documentation complète des Assises

Documents préparatoires et comptes rendus complets de toutes les assises

[CEST/assises-transfrontalières 2012](http://CEST/assises-transfrontalières-2012)

Les Vidéos

darksite.ch/alachaine

Les coordinations transfrontalières

CJS Climat et justice sociale

climatjusticesociale.org

CEST Coordination économique et sociale transfrontalière

coordination-transfrontaliere.org

CLD Conseil local de développement du Genevois Français

cld@arcdugenevois.frt

CLE Conseil lémanique pour l'environnement

cle.li

Pensée globale, actions locales

Transition Genève Région

transitiongeneveregion.net

Ecopratique (Transition Ferney Voltaire)

eco-pratique.org

Ecoattitude (Transition Chêne Bourg)

ecoattitude.org

Annemasse Agglo en Transition

transitionannemasseagglo.fr

Colibris

colibris-lemouvement.org

Climat, énergie

Association Négawatt

negawatt.org

Noé21

Noe21.org

Société 2000 Watts

societe2000watts.com

Prioriterre

prioriterre.org

Héliante

helianthe.org

Enercoop

enercoop.fr

Energie partagée

energie-partagee.org

SIG Vital Vert

sig-ge.ch

Agriculture et alimentation

Solagro, Afterres 2050

solagro.org

Confédération paysanne

confederationpaysanne.fr

Terre de lien

terredeliens.org

Initiaterre

InitiaTerre.php

Uniterre

uniterre.ch

AMAP Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne

reseau-amap.org

La ruche qui dit oui

laruchequiditoui.fr

Biopartage

biopartage.com

Chez mon fermier

chezmonfermier.grand-geneve.org

FRACP Fédération romande de l'agriculture contractuelle de proximité

acpch.ch

Consom'action

Fiches pour consommation responsable

ge.ch/dares/developpement-durable

Guide top ten

guide-topten.com

Une autre économie

NEF Société financière de la Nef

lanef.com

BAS Banque alternative Suisse

bas.ch

L'ESS, Chambre de l'économie sociale et solidaire « Après-GE »

apres-ge.ch

La Sol Violette, modèle de monnaie locale

sol-violette.fr

Systèmes d'échange local

sel-suisse.ch

SEL du Genevois – Annemasse 74

seldugenevois.fr

Logement

Asloca

asloca.ch/asloca-geneve

Codha

www.codha.ch

Mobilité

APICy Association des piétons et Cyclistes du pays de Gex

apicy.fr

Pro Vélo, France & Genève

provelo.org

pro-velo-geneve.ch

Geneve roule

geneveroule.ch

Bourgeon

bourgeons.asso.free.fr

ATE Association transport et Environnement

ate-ge.ch

AGFUT

agfut-dtc.74.over-blog.com

Gouvernance

Engagement d'Aalborg, Ville de Genève

engagements-d-aalborg.pdf

Carticipe, outil participatif territorial

carticipe.fr

Holacratie

integralvision.fr/holacratie-gouvernance

Environnement

WWF GE Fonds mondial pour la nature

wwf-ge.ch

FRAPNA Fédération Rhône-Alpes de Protection de la nature

frapna.org

Pro Natura

pronatura-ge.ch

Amis de la Terre Haute Savoie

amisdelaterre74.org

Equiterre

equiterre.ch

Structures officielles

Le Grand Genève

grand-geneve.org

GLCT Groupement local de coopération transfrontalière

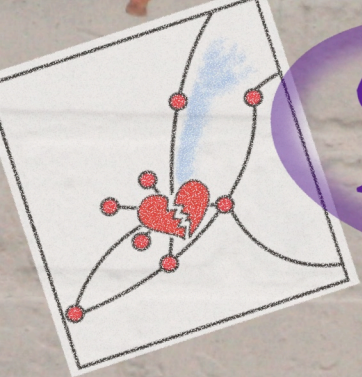
cc-genevois.fr/glct.htm

CRFG Comité régional franco-genevois

crginfo.org

ARC syndicat mixte (Association régionale de coopération du genevois)

grand-geneve.org/arc-syndicat-mixte



**OUVERT
A TOUS**

HABITAT

ENERGIE

CHERE AGGLO, QUE DEVIENS-TU ?

Prochaines Assises, Samedi 30 Novembre 2013 Maison des Associations, Genève

Lien social

AGRICULTURE
DURABLE

NATURE

Mobilité

Fiscalité



Assises Transfrontalières 2012

Samedi 1er décembre

9h30 - 20h30, Salle de l'Arande

Grand-Rue 24, St Julien en Genevois

Bus D depuis Genève

www.coordination-transfrontaliere.org

- CEST Coordination économique et sociale transfrontalière
- CLE Conseil lémanique pour l'environnement
- CLD Conseil local de développement du Genevois Français
- CCJS Coordination Climat et justice sociale

Avec le soutien de:

Ville de St Julien en Genevois, Ville de Genève, Ville de Nyon, SIT, UNIA, CGAS, Les Verts Ge, Parti Socialiste Ge, solidarités, CLE, Ecoattitude, www.alachaine.ch, Apollon 74



LE COURRIER
L'essentiel, autrement.